



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002718

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Métiers de l'eau

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2006, forme à la maîtrise des techniques associées aux procédés d'analyse et de traitement de l'eau. Elle apporte des connaissances concernant le domaine des effluents industriels et urbains, un savoir-faire technologique alliant autonomie et flexibilité pour intégrer un milieu professionnel évolutif sur le plan technique, réglementaire ou humain. Les diplômés peuvent mener un projet industriel associant procédés de fabrication et environnement : pilotage et contrôle d'une station de traitement d'eaux usées ou de production d'eau potable ou industrielle ; interventions de mise aux normes dans le cadre d'une démarche de certification.

L'insertion s'opère à un niveau de technicien dans des industries utilisatrices d'eau et pollueurs éventuels (industries chimiques, pharmaceutiques, agro-alimentaires, métallurgiques, papetières...), chez des prestataires de services (grands groupes de l'eau et de l'environnement, laboratoires, fournisseurs de matériels...) ou organismes publics assurant la gestion, le contrôle et le traitement des eaux (station d'épuration...). La formation, localisée à Saint-Quentin, est portée par l'Institut universitaire de technologie de l'Aisne, avec pour composante associée la Faculté des sciences, et en partenariat avec le lycée Mireille Grenet de Compiègne. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue et en alternance par apprentissage et en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	15 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	28 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales (taux de répondants insuffisants) 3 enquêtes à 12 mois ou plus de l'établissement	NC de 60 % à 75 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence répond aux préoccupations actuelles des sociétés privées ou publiques œuvrant dans le domaine de l'eau et du traitement des déchets industriels et urbains. Une partie de la formation porte sur la problématique du traitement des effluents gazeux ; ce qui la distingue des autres licences professionnelles du même champ. L'insertion professionnelle est correcte, malgré un taux d'emploi peu élevé pour l'une des enquêtes, ceci appelant des améliorations. L'intégration des diplômés sur le marché du travail n'en est pas moins rapide et les poursuites d'études peu nombreuses.

Bien que le conseil de perfectionnement ne soit mis en place qu'à la rentrée 2010, le soutien des professionnels à la formation prend des formes diverses. Les professionnels contribuent très correctement aux offres de stage et d'emploi, à l'accueil de stagiaires. Si leur participation aux enseignements est peu importante en volume, les intervenants proviennent d'horizons différents, se situent dans le cœur de métier et couvrent bien l'ensemble des thématiques abordées par la formation. L'implication des milieux professionnels s'observe également à travers le soutien à l'alternance. Les contenus pédagogiques bénéficient par ailleurs de l'apport de compétences variées issues de plusieurs composantes de l'université et du lycée Grenet. Les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont bien prises en compte. Enfin, la formation est attractive sur le plan national, attire un public d'origines géographiques diverses, relativement diversifié, issu en particulier de L2.

- Points forts :
 - Une formation adaptée aux besoins du secteur.
 - L'ouverture en apprentissage, en contrat de professionnalisation et l'accueil d'un public diversifié.
 - Le soutien des milieux professionnels.
 - Les spécificités et les contenus adaptés.

- Points faibles :
 - Le taux d'emploi est améliorable.
 - L'absence de convention avec les professionnels et la mise en place tardive du conseil de perfectionnement.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de réduire la proportion de diplômés en recherche d'emploi. Une analyse devrait être menée par le conseil de perfectionnement pour expliquer le taux de recherche d'emploi relativement élevés dans deux enquêtes d'insertion. Pour y remédier, le conseil de perfectionnement devrait chercher, sur la base de l'étude du suivi des diplômés, à faire évoluer la formation. Le développement des partenariats avec les industriels, notamment par conventionnement avec les branches professionnelles, pourrait y contribuer. On pourrait également renforcer quelque peu la présence des professionnels dans les enseignements. Enfin, il conviendrait de chercher à maintenir la diversité du public et de renforcer l'attractivité vis-à-vis des étudiants de licence générale.